

«Nous ne pourrions jamais atteindre 30 millions de vaccinés d'ici décembre»

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5494 - Jeudi 14 octobre 2021 - Prix : 10 DA

Eau potable

Le ministre évoque une stratégie «ambitieuse» contre la perturbation...

Depuis la nomination de De Mistura

## Première réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental

Libye : le compte à rebours a commencé

Par Mohamed Habili

**A**maintenant moins de trois mois d'une échéance électorale conçue tout à la fois pour les sortir de leur crise et les faire entrer de plain-pied dans une nouvelle ère de leur histoire, la Libye et les Libyens ne donnent pas le sentiment, à ceux qui les observent de près comme de loin, de se consacrer en entier de toutes leurs forces à sa tenue et partant à sa réussite. Il y a encore peu, le comité dit des 5+5 en charge des questions militaires, s'est réuni trois jours durant à Genève sous l'égide de l'ONU, ce qui sur le moment pouvait sembler un bon signe. Mais au bout du compte la réunion n'a débouché sur aucun accord portant sur son ordre du jour, qui est le départ des forces étrangères, que celles-ci soient régulières et donc amies avec l'une ou l'autre faction libyenne, ou irrégulières et donc mercenaires, ce qui dans ce cas n'incite personne à les revendiquer. Les participants se sont séparés en lançant un appel à la communauté internationale afin qu'elle continue d'apporter son aide à leur pays. On attendait d'eux qu'ils annoncent le départ des forces étrangères, et même dans un délai rapproché, vu qu'il ne restait plus beaucoup de temps d'ici au 24 décembre, la date inchangée à ce jour de la présidentielle et des législatives convenues, et c'est aux pays intéressés au plus haut point par le sort de la Libye qu'ils demandaient de rester sur la brèche, de ne pas se laisser gagner par le découragement devant le spectacle renouvelé de leur mésaventure.

Suite en page 3

Logement, nouvelles villes et grands projets

## Belaribi expose l'expérience de l'Algérie au Caire



Ph/D. R.

L'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'Habitat a été exposée à l'occasion des travaux du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'Urbanisme, qui se tiennent, hier et aujourd'hui en Egypte, en présence du ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi.

Par Aomar Fekrache page 2

Pistes agricoles et rurales et captage de sources d'eau

## Tizi Ouzou : la Conservation des forêts lance plusieurs projets

Timimoun

## Merabi donne le coup d'envoi de la rentrée de la formation professionnelle

Logement, nouvelles villes et grands projets

# Belaribi expose l'expérience de l'Algérie au Caire

■ L'expérience de l'Algérie dans le secteur de l'Habitat a été exposée à l'occasion des travaux du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'Urbanisme, qui se tiennent, hier et aujourd'hui en Egypte, en présence du ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi.

Par Aomar Fekrache

L'Algérie a présidé, hier, les travaux du bureau exécutif du Conseil des ministres arabe de l'Habitat à la Ligue arabe (Egypte), a indiqué M. Belaribi dans une déclaration à la presse. De nombreux sujets ont été à l'ordre du jour de cette réunion. L'expérience et le savoir-faire de l'Algérie dans le domaine de l'Habitat ont été présentés, notamment dans les volets relatifs au financement du logement et la réalisation de nouvelles villes. La coopération entre les pays arabes dans le secteur de l'Habitat a été également abordée par les participants. En exposant l'expérience algérienne dans le domaine du logement, Belaribi a mis en avant «les chiffres satisfaisants concrétisés concernant la distribution de logements ainsi que le lancement de projets». Pour ce qui est des projets de réalisation des nouvelles villes, le ministre dira que «l'expérience algérienne est pionnière dans le monde arabe». Et de relever que l'Algérie a aussi initié à l'endroit des pays arabes des sessions de formation de cadres dans dif-

férents secteurs. Dans son allocution, le ministre «a fait une présentation de l'expérience pionnière de l'Algérie dans le secteur de l'Habitat, les grands projets en cours de réalisation et les défis à venir», a indiqué le ministère de tutelle sur sa page Facebook.

Par ailleurs, les efforts de l'Etat algérien pour faire face à l'épidémie de coronavirus ont été évoqués. Le ministre a fait état de la réalisation, par l'Algérie, de nombreuses usines d'oxygène. Ce qui lui a permis de parvenir à atteindre une production de 500 000 litres d'oxygène médical quotidiennement. Un volume qui lui permettra de passer vers l'exportation, a-t-il expliqué.

A l'occasion de cette même visite, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué s'être rendu dans des infrastructures sportives en Egypte pour mieux s'imprégner de l'expérience de ce pays. L'Algérie, a-t-il tenu à préciser, est en train de réaliser 5 grandes structures sportives. En marge de ces travaux, Mohamed Tarek Belaribi a rencontré les représentants du secteur du logement d'Arabie saoudite. «Une rencontre qui a permis d'aborder les moyens de partenariat et de renforcer la



Ph.D. R.

coopération entre les deux pays frères dans le domaine du logement», souligne un communiqué du ministère de l'Habitat.

Pour rappel, les ministres d'Algérie, d'Arabie saoudite, de Djibouti, de Tunisie des Emirats arabes unis et du Soudan ont pris part à ces travaux.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

## 110 nouveaux contaminés et 3 décès

L'Algérie a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de moins que le bilan d'hier (4), portant à 5 862 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 110 cas, soit 15 cas de plus par rapport au bilan d'hier (95), pour atteindre, au total, 204 900 cas confirmés.

R. N.

P' Belhadj au sujet de la grande réticence à la vaccination

## «Nous ne pourrons jamais atteindre 30 millions de vaccinés d'ici décembre»

L'objectif de vacciner 30 à 35 millions d'Algériens d'ici le mois de décembre semble difficile d'atteindre. En raison de la réduction du nombre de contaminations quotidiennes, les Algériens font preuve d'une réticence de plus en plus grandissante envers le vaccin contre le Covid-19. Ce constat inquiète les professionnels de santé.

Alors que la 4<sup>e</sup> vague reste un risque auquel il faut se préparer, les Algériens sont de plus en plus hésitants à l'égard du vaccin contre le coronavirus. Ils se comptent par millions, les enseignants, les étudiants, les fonctionnaires ou encore les travailleurs qui ne sont pas encore vaccinés. Afin d'endiguer la propagation de l'épidémie, les spécialistes et responsables au secteur de la Santé ne cessent de multiplier les appels à la nécessité de se faire vacciner et de respecter les mesures préventives. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le P' Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha Pacha, président du Syndicat des enseignants professeurs et chercheurs universitaires, a fait part de son inquiétude et livré un constat pour le moins inquiétant. Ainsi, le médecin spécialiste a mis en garde contre la baisse d'engouement pour la vaccination, en raison de la réduction du nombre de conta-



minations quotidiennes. «Lorsqu'il y a plus de cas, plus de décès et plus d'angoisse, les gens vont aller se faire vacciner. Maintenant, nous sommes dans une situation d'accalmie, avec moins de décès, moins de cas et moins de personnes hospitalisées, on est à une vitesse très faible de vaccination», a constaté le Professeur qui avertit que «l'Algérie est encore loin de pouvoir prétendre à l'immunité collective». Il a notamment confié qu'«à ce rythme là, nous ne pourrons

jamais atteindre 30 millions d'Algériens vaccinés d'ici décembre».

Pour le spécialiste, «le danger se situe dans les secteurs où il y a des masses de personnels». Il a cité en exemple l'Enseignement supérieur. «Nous avons deux millions d'étudiants, moins de 4 % d'entre eux sont vaccinés», dira le Professeur. «Ceci inquiète les professionnels de santé, car les étudiants en médecine sont en contact avec les patients dans les hôpitaux», a-t-il rappelé. Il a

regretté également certains comportements, constatés y compris dans les rangs du personnel de santé. «Ce n'est pas étique, ni déontologique, que des gens qui ont refusé le vaccin demandent maintenant à se faire administrer un vaccin précis pour pouvoir faire leurs démarches de visa», s'est indigné le P' Rachid Belhadj. Afin de protéger la population, l'intervenant n'a pas exclu la possibilité «d'obligation de vaccination pour les personnels de santé ou d'instauration du pass sanitaire pour certains secteurs sensibles». «Ceci est en vigueur même dans les pays les plus démocratiques», a-t-il argumenté. Le spécialiste a mis en garde également contre le relâchement dans le respect du protocole sanitaire obligatoire, à savoir la distanciation physique et le port du masque. «Les gens ne respectent plus les gestes barrières», a alerté le spécialiste. Pour autant, il a estimé qu'il «ne faut pas baisser les bras et continuer à sensibiliser la population». Il a lancé un énième appel à l'ensemble des travailleurs à se faire vacciner. «Nous lançons, encore une fois, un nouvel appel, particulièrement en direction de la population active, dans les secteurs tels que l'enseignement, y compris les étudiants, ou les secteurs économiques public et privé, à se faire vacciner», a exhorté le P' Rachid Belhadj.

Louisa Ait Ramdane



Eau potable

# Le ministre évoque une stratégie «ambitieuse» contre la perturbation...

**Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a annoncé «l'adoption par son secteur d'une stratégie ambitieuse, pour remédier au déficit hydrique et mettre en place une solution durable qui permet de faire face au phénomène des changements climatiques, à savoir le dessalement de l'eau de mer en vue d'alimenter la population en eau potable».**

Par Thinhinene Khouchi

La perturbation en eau potable perdue depuis des mois. En vue d'alimenter la population en cette denrée, le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a affirmé, lors d'une rencontre nationale sur l'investissement dans le domaine de l'agriculture, «l'adoption par le secteur des Ressources en eau d'une stratégie ambitieuse, pour remédier au déficit hydrique et mettre en place une solution durable qui permet de faire face au phénomène des changements climatiques, à savoir le dessalement de l'eau de mer en vue d'alimenter la population en eau potable». A ce titre, il a souligné que cette stratégie concernera plus de 28 millions de citoyens à travers 16 wilayas à court terme et plus de 35 millions de citoyens à travers 19 wilayas à moyen terme. Selon le ministre, cette stratégie vise à «œuvrer à satisfaire tous les besoins en eau potable pour les populations des villes côtières et des villes situées à 150 km de la côte, en vue d'alléger la pression sur les ressources hydriques de surface et souterraines». En outre, lors de cette rencontre, le ministre a indiqué que «le secteur des Ressources en eau mobilise près de 11,2 milliards de m<sup>3</sup>/par an, dont 7,3 milliards de m<sup>3</sup> sont consacrés à l'agriculture, soit plus de 70 % et 3,6 milliards de m<sup>3</sup> par an pour l'eau



Karim Hasni, ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique

potable». En effet, mettant en avant le rôle important et central de son secteur dans la promotion de l'agriculture et des activités y afférentes et soulignant son souci d'accompagner et de soutenir le secteur de l'Agriculture en vue de réaliser l'autosuffisance concernant tous les produits agricoles, notamment les produits stratégiques, le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a indiqué que cette démarche «représentait l'un des axes les plus importants sur lesquels

repose le Plan d'action du gouvernement, en vue de la mise en œuvre du programme du président de la République qui a été adopté récemment par le Parlement avec ses deux chambres». Par ailleurs, Hasni a rappelé dans son communiqué que «le secteur des Ressources en eau a contribué à la promotion et au développement de l'agriculture saharienne qui repose essentiellement sur les eaux souterraines dans les opérations d'irrigation des surfaces agricoles, à travers les grandes faci-

litations accordées aux demandeurs d'autorisation d'exploitation des eaux souterraines et de forage de puits dans les wilayas du Sud qui ont connu une relance dans le domaine de l'agriculture». Selon la même source, le secteur des Ressources en eau a également contribué à l'aménagement et à l'équipement des grands périmètres d'irrigation, d'autant que le ministère a recensé 44 grands périmètres d'irrigation actuellement, tout en œuvrant à augmenter ce nombre à 48 en 2024. T. K.

Depuis la nomination de De Mistura

## Première réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental

Le Conseil de sécurité s'est réuni, hier, pour des consultations sur la situation au Sahara occidental, les premières depuis la nomination de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU Staffan de Mistura. Ce premier briefing à huis clos, qui se tient dans un contexte de retour à l'état de guerre au Sahara occidental, sera assuré par le chef de la Minurso, Alexander Ivanov, et le SG adjoint pour l'Afrique aux Départements des opérations de paix de l'ONU, M<sup>me</sup> Martha Ama Akyaa Pobee. Ce sera le premier briefing de ces deux responsables devant le Conseil de sécurité. La ghanéenne Akyaa Pobee a succédé à Bintou Keita en mai et le russe Ivanov a Colin Stewart en août. Il s'agit surtout des premières discussions sur ce territoire non autonome depuis la nomination de l'Italo-Suédois Staffan de

Mistura comme nouvel émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, en remplacement de l'ancien président allemand Horst Kohler, qui a démissionné de son poste en mai 2019. La réunion constituera l'occasion pour les membres du Conseil de sécurité de saluer la nomination de De Mistura qui prendra ses nouvelles fonctions en novembre. Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a transmis une lettre au Conseil le 1<sup>er</sup> octobre, faisant part de son intention de nommer De Mistura, et dans laquelle il avait précisé que le nouvel émissaire travaillerait avec les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, et les Etats voisins, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité afin de parvenir à «une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable garantissant l'autodétermination du peuple sahraoui».

### La situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés au menu

Selon des sources proches du Conseil de sécurité, il est attendu que les membres de l'instance onusienne expriment leur inquiétude face à la reprise des hostilités au Sahara occidental, en renouvelant leur appel au respect de l'accord de cessez-le-feu de 1991. Dans son nouveau rapport sur la situation au Sahara occidental, rendu public début octobre, le SG de l'ONU note que la «situation au Sahara occidental s'est considérablement détériorée» depuis son dernier rapport de 2020. Il met en garde contre «un risque persistant d'escalade» dans ce territoire. La situation au Sahara occidental est particulièrement précaire depuis novembre 2020,

lorsque le Maroc a agressé des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement dans la zone démilitarisée d'El Guergarat, à l'extrême sud-ouest du Sahara occidental, pour demander la fermeture d'une brèche créée par le Maroc en violation de l'accord de cessez-le-feu. La question des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé sera soulevée par des membres du Conseil de sécurité, en particulier la persécution des défenseurs des droits humains. En juillet dernier, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mary Lawlor, avait appelé le régime marocain à cesser de cibler les défenseurs des droits de l'Homme et les journalistes qui défendent les questions de droits humains au Sahara occidental occupé, et leur permettre

## Libye : le compte à rebours a commencé

Suite de la page une

Au fond, le seul accord qui tienne depuis son adoption en octobre 2020, c'est celui qui a traité à l'arrêt des hostilités. Encore faut-il préciser : si le cessez-le-feu lui n'a pas été violé, il n'est pas rare en revanche que des affrontements éclatent à l'intérieur de chaque camp, plus fréquemment d'ailleurs à Tripoli que dans les villes relevant de Tobrouk, les derniers de ces affrontements dans Tripoli remontant à quelques jours seulement. A moins d'une miraculeuse accélération des préparatifs, il y a tout lieu de croire que les élections du 24 décembre n'auront pas lieu. Il ne se passe désormais plus de jour sans que cela s'affirme davantage. S'il s'en trouve néanmoins pour y croire encore, le fait est qu'ils se font discrets. Ils ne cherchent en tout cas pas à convaincre à leur point de vue ceux qui ont le plus grand mal à voir la Libye retrouver tout prochainement son unité politique et sa place dans le monde. Un autre élément mérite peut-être d'être pris en considération : l'Allemagne étant pour l'heure en phase de transition, suite aux dernières élections, le dossier libyen s'en trouve pour ainsi dire en déshérence. Il l'est d'autant plus que le nouveau chef de la Manul, la Mission d'appui de l'ONU en Libye, Jan Kubis, ne fait pas montre d'une activité débordante, à la différence de celle qui l'avait précédé au poste, bien que ce fût pour sa part à titre intérimaire, l'américaine Stephanie Williams. Enfin, il ne faut jamais perdre de vue que le règlement de la crise libyenne dépend aussi, pour ne pas dire essentiellement, des négociations en cours entre les deux pays les plus engagés aux côtés des factions libyennes rivales : la Turquie et l'Egypte. Si ces négociations étaient sur le point d'aboutir sur l'ensemble des sujets de désaccord entre ces deux Etats de la région, alors oui, on aurait de bonnes raisons de penser que cela serait du meilleur effet sur la Libye, déchirée entre eux deux, même s'il n'y paraît pas toujours. Il y aurait des chances pour que les élections libyennes se tiennent à leur date malgré tout. Mais tel n'est pas le cas. M. H.

de travailler sans représailles. «Non seulement les défenseurs des droits de l'Homme travaillant sur des questions liées aux droits de l'Homme au Maroc et au Sahara occidental continuent d'être injustement emprisonnés et criminalisés pour leurs activités légitimes, mais ils sont également condamnés à des peines de prison disproportionnées et, pendant leur incarcération, ils sont soumis à des traitements cruels, inhumains et dégradants, ainsi qu'à la torture», avait-elle déclaré. Rania H.

Timimoun

# Merabi donne le coup d'envoi de la rentrée de la formation professionnelle

■ Le coup d'envoi de la rentrée de la formation professionnelle, session d'octobre 2021, a été donné, hier depuis Timimoun, par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

Par Hocine G.

La cérémonie s'est déroulée au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle Chahid Moussa-El-Berka, inauguré, à ce titre, par le ministre.

L'INSFP «Moussa-El-Berka» dispose de 300 places pédagogiques et d'une capacité d'hébergement de 120 lits et de restauration de 120 repas. Il accueille 155 stagiaires en mode résidentiel (dont 99 filles) et 197 autres en apprentissage (dont 85 filles).

M. Merabi a salué les efforts déployés par les travailleurs du secteur pour assurer de bonnes conditions de déroulement de la nouvelle année de la formation,

en cette conjoncture exceptionnelle imposée par la pandémie de Covid-19.

Cette rentrée coïncide, a-t-il ajouté, avec l'adoption, par les deux Chambres du Parlement, du plan du gouvernement qui prévoit une amélioration de la qualité de la formation et de l'enseignement professionnels à travers une mise en adéquation de la formation aux exigences et besoins du secteur économique.

Le ministre a évoqué, en outre, l'introduction de sections d'excellence dans les métiers de la construction, l'agriculture, l'industrie et les technologies de l'information et de la communication, en plus de consolider les mécanismes de concertation intersectorielle en vue d'accroître l'employabilité et de développer la formation professionnelle continue.

Pas moins de 660 000 stagiaires et apprentis, tous modes de formation confondus, dont 200 000 nouveaux stagiaires, sont attendus dans les établissements de la formation professionnelle, pour cette rentrée, à travers le territoire national, dans le respect des mesures sanitaires de prévention de la pandémie de Covid-



19. Parmi les 321 729 nouvelles places pédagogiques offertes, dans les différents modes et dispositifs de formation, le secteur a prévu notamment 81 042 places pour les formations en présentiel, 112 102 pour l'apprentissage et 3 514 places pédagogiques pour la formation à distance, en plus de 2 000 places concernant l'enseignement professionnel.

Dans la wilaya de Timimoun qui recense actuellement 4 310 stagiaires, 1 960 places de formation sont offertes, dont 435 en mode résidentiel, 470 en apprentissage, 180 en milieu rural et 355 postes de formation pour la femme au foyer.

Deux nouvelles spécialités ont été introduites pour cette session, l'une concernant la culture des plantes aroma-

tiques et médicinales et l'autre l'édition.

La wilaya de Timimoun compte sept établissements de la formation professionnelle d'une capacité de 1 650 places, dont six centres de formation et d'apprentissage, un INSFP, sept annexes et six sections détachées en milieu rural, en plus d'un établissement privé agréé.

H. G.

## Depuis Belgrade L'Algérie réaffirme son attachement à la non- ingérence dans les affaires intérieures des Etats

L'Algérie a réaffirmé mardi son attachement aux valeurs et principes de la Charte des Nations unies, notamment l'égalité souveraine de tous les Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et le droit des peuples à l'autodétermination.

Dans une allocution au nom du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, lors de la deuxième réunion du Groupe des amis pour la défense de la Charte des Nations unies, tenue en marge de la réunion de haut niveau marquant le 60<sup>e</sup> anniversaire de la 1<sup>re</sup> Conférence du Mouvement des non-alignés, l'ambassadeur d'Algérie à Belgrade, Abdelhamid Chebchoub, a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie aux valeurs et principes de la Charte des Nations unies, notamment l'égalité souveraine de tous les Etats, l'indépendance politique, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le droit des peuples à l'autodétermination et le règlement pacifique des conflits».

Le diplomate a également appelé à «œuvrer inlassablement en faveur de la promotion des valeurs de dialogue, de tolérance et de solidarité», insistant sur «la nécessité d'un multilatéralisme efficace et inclusif associant sur un pied d'égalité toutes les régions et tous les Etats».

«Il faut entendre toutes les voix et pas seulement la voix du plus fort», a-t-il soutenu, estimant que «la confiance, l'inclusion et le dialogue demeurent la clé du renforcement du multilatéralisme et de la défense de la Charte des Nations unies».

Maya B.

Mawlid

## La Protection civile lance une campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies sera lancée aujourd'hui par la Protection civile, en prévision de la fête du Mawlid Ennabawi qui sera célébré mardi prochain.

Placée sous le slogan «Ensemble protégeons nos enfants», cette campagne qui porte sur les différents risques générés par l'utilisation des pro-

duits pyrotechniques et les bougies, sera accentuée sur la sensibilisation de cette frange par l'organisation de l'essentielle des activités en direction de la population scolaire et en privilégiant l'utilisation des réseaux sociaux comme support.

La Protection civile a également invité les parents et les adultes à enseigner aux enfants les dangers de ces produits prohibés et à faire montre de «spru-

dence lorsqu'ils sont près d'une bougie allumée, de ne jamais la laisser allumée et sans surveillance», tout en «conseillant d'utiliser des mèches incandescentes surtout au niveau des immeubles». Pour ce qui est de la manipulation des bougies et des cierges qui sont souvent à l'origine de départ d'incendies, la Protection civile a recommandé de placer ces bougies sur des supports stables et non

inflammables, loin des tentures et meubles afin d'éviter des incendies, insistant sur la présence des adultes lors de la manipulation de ces objets, lesquels doivent être mis hors de la portée des enfants.

En cas d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro de secours 14, ainsi que le numéro vert 1021.

R. A.

ENS de Laghouat

## Signature de six conventions de coopération avec des universités étrangères

Six conventions de coopération et de partenariat ont été signées par l'Ecole normale supérieure ENS-Taleb-Abderrahmane de Laghouat et des institutions universitaires étrangères, a-t-on appris, hier, des responsables de l'Ecole.

Il s'agit d'une convention avec l'université «Multimédia Université» de Malaisie prévoyant l'échange d'expériences dans l'utilisation des plateformes numériques dans la recherche

scientifique avec tout ce que cela induit comme utilisation des technologies de pointe pour la modernisation du processus didactique, et l'orientation avec l'enseignement à distance, a précisé à l'APS le directeur de l'ENS, P'Khaled Bouziani. Deux autres conventions ont été signées avec des universités de Serbie (Bagnaluca) et d'Egypte (Centre de développement des recherches du Caire) pour le développement de la formation des enseignants et de la

recherche scientifique et l'échange numérique avec les universitaires et chercheurs. Une autre convention de coopération a été conclue avec l'Institut Avicenne de France. L'ENS de Laghouat a également tissé des relations de formation et de perfectionnement de son personnel d'encadrement administratif, via des conventions avec l'Université de Souss (Tunisie) et de Strasbourg (France), a indiqué le responsable. M. Bouziani s'est félicité de pareils partenariats

allant dans le sens de la promotion des activités de l'ENS dans le but d'assurer la formation et le perfectionnement des compétences, pour la satisfaction des besoins du secteur de l'Education nationale. L'ENS-Taleb-Abderrahmane accueille cette année un effectif étudiant de 1 015 nouveaux inscrits dans différentes filières d'enseignement, portant le nombre global d'étudiants à 3 250 inscrits (dont 276 en Master), encadrés par 210 enseignants.

T. H.



Recherche et/ou exploitation au Nord-Est de l'Algérie

# Hydrocarbures : attribution d'un titre minier à Alnaft

■ Un titre minier relatif aux activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures a été attribué à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) au Nord-Est de l'Algérie, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel n° 75.



Par Salem K.

Il s'agit du décret du 29 septembre 2021 portant attribution à Alnaft d'un titre minier pour les activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures sur les blocs 122, 123, 125, 127, 140, 141 et 142, couvrant une superficie globale de 64 597,82 km<sup>2</sup>.

Il s'étend globalement ou partiellement dans les circonscriptions administratives des wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Tébessa, Oum El Bouaghi, Biskra, Batna, Sétif, Mila et Constantine.

«Conformément aux plans annexés à l'original du décret, le périmètre de recherche et/ou

d'exploitation des hydrocarbures, objet du présent titre minier, est défini en joignant successivement les points dont les coordonnées géographiques sont jointes à l'original du décret», précise-t-on.

Deux décrets présidentiels portant approbation des avenants de contrats de recherche et d'exploitation des hydrocar-

bures au profit de la compagnie nationale Sonatrach et de son partenaire national Alnaft ont été également publiés au même journal officiel.

Le premier décret porte approbation de l'avenant n° 1 au contrat du 28 juillet 2015 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Hassi Tidjerane».

Cet avenant au contrat a été conclu à Alger le 15 juin 2021, entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures et la société nationale «Sonatrach-S.P.A.».

Le deuxième décret porte approbation de l'avenant n° 2 au contrat du 28 juillet 2015 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé «Ohanet II».

Cet avenant a été conclu à Alger le 4 août 2021, entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures et la société nationale «Sonatrach-S.P.A.».

S. K.

Agriculture

## Révision à la hausse de la production mondiale de soja et de maïs

L'estimation de la production mondiale de soja et de maïs a été relevée pour 2021-2022, essentiellement portée par de bons chiffres américains, dans le rapport mensuel Wasde du ministère américain de l'Agriculture publié mardi.

«Ce sont clairement les chiffres américains qui donnent le ton et expliquent ces variations», a déclaré Gautier le Molgat, analyste pour le cabinet Agritel (Argus Media France).

Pour les Etats-Unis, la production de soja est en franche hausse à 121 millions de tonnes en octobre (contre 119 en septembre), tout comme les stocks, qui passent à 8,7 millions de tonnes. Cela s'explique en partie par une baisse de la consommation intérieure.

Au niveau mondial, les stocks de soja augmentent de 5 millions de tonnes, à 104,6 millions, du fait des révisions à la hausse américaines mais aussi des stocks chinois, qui augmentent de près d'un million sans faire bouger les prévisions d'importation. Pour le maïs, ce

sont aussi les perspectives haussières de production américaine qui dictent la tendance mondiale. Les surfaces plantées n'ayant pas été rehaussées, ces bons chiffres s'expliquent par des perspectives d'augmentation des rendements, à 176,5 boisseaux par acre, relève M. Le Molgat. La légère baisse de production en Ukraine (à 38 millions de tonnes en octobre contre 39 en septembre) est compensée par une augmentation en Europe, où les perspectives d'exportation sont relevées. A noter aussi des perspectives d'importation inchangées pour la Chine. Les stocks américains de maïs augmentent de 3 millions (à 38,1 millions de tonnes), expliquant largement celle (de 4 millions) des stocks mondiaux, à 301,7 millions de tonnes en octobre. Les prévisions sont plus sombres pour le blé, qui se maintient à des prix très élevés depuis des mois.

Les prévisions de production mondiale sont en baisse avec des stocks diminuant de plus de 5 millions de tonnes, à 277 millions de tonnes de blé en octobre. Ces chutes, qui ne sont pas une surprise pour les experts, sont essentiellement imputables aux Etats-Unis et au Canada, qui ont souffert de conditions climatiques éprouvantes, entre vagues de chaleur estivales et ouragans.

Les perspectives de production russe restent stables, tout comme celles des importations chinoises, tandis que celle de l'Union européenne est en légère hausse à 139,4 millions de tonnes. «Il est intéressant de noter des perspectives d'exportations de l'Inde en légère hausse», indique Gautier le Molgat, qui relève que le pays, en dépit d'une forte demande intérieure, pourrait être tenté d'exporter au vu des cours très élevés.

R. E.

Incendies de Zbarbar

## Lakhdaria : début des indemnisations au profit des agriculteurs affectés

Les opérations d'indemnisation au profit des agriculteurs et éleveurs affectés par les incendies enregistrés au mois d'août dernier à Zbarbar et à Lakhdaria (nord-ouest de Bouira) sont en cours, a-t-on appris, hier, auprès des services agricoles de la wilaya.

«Les listes des agriculteurs et éleveurs affectés par les incendies dans la région de Lakhdaria ont été minutieusement examinées par la commission de daïra chargée du suivi et de l'évaluation des dégâts des incendies», a expliqué à l'APS la chargée de la communication à la Direction des services agricoles (DSA), Salima Kerkoud.

Suite aux instructions données par les hautes autorités du pays pour l'indemni-

tion des agriculteurs touchés par les incendies, «toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour faciliter et accélérer cette opération d'indemnisation, qui a démarré depuis le 24 septembre dernier», a fait savoir M<sup>me</sup> Kerkoud.

Cinq têtes du cheptel bovin ont été données à un des éleveurs de Lakhdaria, qui a été victime des feux de forêt enregistrés durant l'été dernier, selon les détails fournis par la même responsable.

«Les aviculteurs et les arboriculteurs recevront leurs indemnisations promises par les pouvoirs publics, au cours de ce mois d'octobre, alors que les apiculteurs seront indemnisés à partir du mois de mars de l'année prochaine en raison de contraintes techniques»,

a précisé M<sup>me</sup> Kerkoud.

Les services agricoles de la wilaya ont expliqué, en outre, que l'indemnisation, qui se fait en nature, est prise en charge dans le cadre du fonds du secteur agricole, ce qui «permet aux agriculteurs et éleveurs de poursuivre leurs activités et de ne pas quitter leurs régions», a ajouté M<sup>me</sup> Kerkoud.

En mois d'août dernier, un immense incendie s'était déclaré dans la forêt de Zbarbar sur les hauteurs de Lakhdaria, ravageant des dizaines d'hectares de couvert végétal. Plusieurs centaines d'arbres fruitiers, ainsi que quelques unités avicoles et d'apiculture ont été fortement endommagées par les flammes.

S. K.

Gaz

## La Russie juge nécessaire de réviser ses contrats pour augmenter les exportations vers l'Europe

La Russie juge nécessaire de réviser ses contrats pour augmenter les approvisionnements en gaz russe de l'Europe, a estimé, hier, le ministre de l'Energie, Nikolai Chounguïnov, en pleine crise des prix du gaz. «Nous pouvons parler de demande accrue pour notre gaz. Et, étant donné que la Russie a toujours été (...) un fournisseur fiable, je pense qu'elle le restera», a déclaré le ministre dans une interview accordée à la chaîne Rossiia-24.

«S'il y a des demandes (supplémentaires de gaz, ndr), cela pourra uniquement passer par de

nouvelles conditions contractuelles», a répondu M. Chounguïnov, interrogé sur la possibilité de livrer davantage de gaz à l'Europe.

Ces derniers jours, les autorités russes ont soufflé le chaud et le froid sur le marché du gaz européen. Si Gazprom remplit actuellement ses obligations de livraison dans le cadre des contrats de long terme conclus avec l'Europe, le groupe a d'abord résisté aux demandes européennes d'augmenter les livraisons de gaz par des ventes au comptant. Vladimir Poutine,

après des semaines d'escalade des prix, a laissé entendre début octobre possible de «songer à une possible augmentation du volume de gaz fourni à l'Europe, pour aider à stabiliser les cours».

La crise énergétique, d'ampleur mondiale, est due notamment à l'accélération de la demande en raison de la reprise économique après les nombreuses restrictions liées à la pandémie.

Or, un ensemble de facteurs a réduit l'offre, provoquant la flambée des prix, à des niveaux jamais vus. Dans ce contexte, les regards se sont tournés vers

Moscou, qui fournit plus d'un tiers du gaz européen.

Des critiques accusent la Russie de profiter de la situation pour faire pression pour décrocher davantage de contrats à long terme, à l'heure où l'UE cherche à diversifier ses fournisseurs, et obtenir une mise en service rapide du nouveau gazoduc Nord Stream 2.

Selon M. Poutine, l'Europe n'a pas conclu suffisamment de contrats de livraison à long terme avec Moscou et s'est reposé sur le marché au comptant, aujourd'hui en plein envol.

O. B.

Soixantenaire de la littérature algérienne de l'émigration

# Un programme varié pour célébrer l'occasion

■ La littérature algérienne de l'émigration s'est imposée avec le temps en Algérie comme à l'étranger. Plusieurs écrivains algériens qui vivent à l'étranger ont réussi à s'intégrer dans la société où ils vivent, tout en gardant un lien culturel et social avec le pays d'origine, à l'image de Malika Mokadem, Ahcène Hédir et bien d'autres. Cette double culture a beaucoup enrichi la littérature algérienne avec des œuvres traitant divers sujets.



Par Abia Selles

Cette richesse qu'apporte la littérature algérienne de l'émigration au pays sera

célébrée à Annaba le 16 et 17 du mois d'octobre courant. En effet, c'est à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'immigration, coïncidant avec le 17 octobre de chaque année,

que le soixantenaire de cette littérature sera fêté avec un programme riche et varié, annonce la direction locale de la culture et des arts.

Les festivités comprendront

l'organisation d'un séminaire national sur «la littérature algérienne de l'émigration» portant sur des œuvres littéraires, culturelles et poétiques, en plus de l'organisation d'une exposition du livre et l'animation d'ateliers sur les ouvrages littéraires algériens à l'étranger.

Les travaux de ce séminaire seront animés par des professeurs d'université et des intellectuels de plusieurs wilayas et universités du pays, à travers des débats et des interventions traitant du rôle de la littérature algérienne au service de la cause nationale lors de la Révolution, le nationalisme et l'identité dans la littérature et le roman algérien, en plus d'autres sujets traités dans la littérature algérienne à l'étranger.

Ce séminaire évoquera aussi les expériences des écrivains algériens qui ont laissé leur empreinte sur les rayons des bibliothèques mondiales comme Mohamed Dib, Assia Djebar et autres, et leur impact dans la dynamisation du mouvement culturel algérien.

La manifestation sera organisée au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, à l'initiative de la direction locale de la culture et des arts en collaboration avec l'université Badji-Mokhtar.

Il est à noter que la célébration de cette journée sera marqué par des activités musicales dont un opéra intitulé «*Nasamat watan*», animé par des artistes de renommée dont Abbes Righi, M'barek Dakhla et autres. A. S.

Massacre du 17 octobre 1961

## Plusieurs activités commémoratives programmées à Alger

Diverses manifestations culturelles programmées jusqu'à la fin octobre devront marquer la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du massacre du 17 octobre 1961 d'Algériens de Paris durant la guerre de Libération nationale, indique un communiqué de l'Etablissement Arts et culture. Des expositions et des projections de cinéma en rapport avec l'évènement mar-

queront les célébrations de la violente répression policière du 17 octobre 1961 à Paris, où plusieurs Algériens, sortis manifester pacifiquement contre un couvre-feu discriminatoire, ont été massacrés. Prévu le 14 au 30 octobre dans les structures d'Arts et Culture, ces activités se veulent un hommage aux victimes de cette horrible répression des manifestations de Paris.

Le moujahid Mohammed Ghafir dit «Moh Clichy», auteur d'un essai sur l'évènement du 17 octobre 1961, a animé le 12 octobre, au Centre d'activités culturelles d'Agha, une conférence sur la «Fédération de France du FLN».

A Draria, Arts et Culture prévoit une exposition de livres historiques, alors que le centre d'activités culturelles d'Agha abritera

du 17 au 25 octobre une exposition de livres, de photos et de coupures de presse retraçant l'atrocité de ce massacre.

D'autres espaces relevant d'Arts et Culture ont programmé également des activités, notamment des expositions de livres et de photos en hommage aux victimes de ce crime colonial commis durant la Révolution.

F. H.

Un documentaire traitant le massacre du 17 octobre 1961

## «Octobre à Paris» sera présenté en France

«*Octobre à Paris*», premier long métrage documentaire traitant du massacre du 17 octobre 1961 réalisé par Jacques Panijel, sera projeté à Paris en hommage aux victimes de ce crime colonial commis contre des Algériens durant la guerre de Libération.

Avec le soutien de «Maghreb

des films», une association qui œuvre pour la promotion en France des films en lien avec le Maghreb, plusieurs séances de projection sont prévues dans la capitale française à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la manifestation pacifique des Algériens à Paris, violemment réprimée par des policiers aux ordres du préfet Maurice Papon.

Les séances seront suivies de débats en présence de témoins de la répression ainsi qu'une rencontre avec l'historien français Gilles Manceron, auteur de «*La triple occultation d'un massacre*», un récit mettant la lumière sur cet évènement.

Réalisé clandestinement en octobre 1961, «*Octobre à Paris*» a été interdit de diffusion en

France, avant que le film n'obtienne un visa d'exploitation en 1973. Il est sorti en salles en 2011.

Créé en 2009, «Maghreb des films» est une association qui œuvre pour la «promotion et la diffusion des cinématographies en lien avec le Maghreb» en France.

M. K.

«Scream 5»

## Ghostface reprend du service

### Agend'Art

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh  
23 octobre à 19h :

L'interprète de musique andalouse Lila Borsali est de retour sur scène pour présenter le spectacle «*Min Dawhati El Attyar*», Nouba Rasd Eddil, et un programme spécial non dévoilé.

Maison de la culture de Tizi Ouzou

16 octobre :

Présentation de la pièce de théâtre «*S nniq idurar*» (Au sommet de la montagne)

Le cinquième volet de «*Scream*» est prêt. Le studio Paramount a dévoilé ce mardi 12 octobre la bande-annonce terrifiante du cinquième film de la saga. Le film sortira en salle le 12 janvier 2022.

L'intrigue est gardée secrète par les créateurs, à tel point que les scénaristes ont écrit plusieurs versions du film et plusieurs fins ont été tournées pour

être sûr que le dénouement du film reste confidentiel. À l'affiche de cette cinquième édition de «*Scream*», le trio historique composé de Neve Campbell, Courteney Cox et David Arquette. Ils seront accompagnés par de nouveaux acteurs tels que Melissa Barrera, Dylan Minnette (Clay Jensen dans la série «*13 Reasons Why*») ou encore Mason Gooding (Love,

Victor) et Jenna Ortega.

Ce cinquième volet de la franchise «*Scream*» est le premier de la série à ne pas être réalisé par Wes Craven, mort en 2015 à l'âge de 76 ans. Sortie pour la première fois en 1996, la saga d'horreur a rapporté près de 600 millions de dollars au box-office mondial à ses créateurs.

D. R.

Après 19 saisons

## Mark Harmon quitte la série «NCIS»

Une page se tourne pour NCIS : Enquêtes spéciales. Après 19 saisons et 418 épisodes, l'acteur Mark Harmon, qui jouait l'agent Leroy Jethro Gibbs, quitte la série qui était diffusée en France sur M6.

L'acteur américain a fait sa dernière apparition dans l'épisode diffusé lundi 11 octobre aux États-Unis sur CBS, mettant fin aux spéculations de ces derniers mois quant à son avenir dans la série.

Dans ce dernier épisode – le quatrième de la saison 19 –, il annonce sa décision de ne pas reprendre son travail au sein du Naval Criminal Investigative Service et de rester en Alaska.

«*Je ne vais pas y retourner, Tim*», lance-t-il ainsi à son protégé Timothy McGee alors qu'ils sont en train de pêcher. «*Je ne vais pas rentrer à la maison*». Il lui explique ensuite qu'il ne sait pas exactement ce qu'il espère trouver en Alaska, mais qu'il ressent un sentiment d'apaisement qu'il n'a pas connu depuis la mort de sa première femme, Shannon, et de sa fille.

Steven D. Binder, qui développe la série, a par ailleurs déclaré dans un communiqué – relayé par le Hollywood Reporter – que le départ de Mark Harmon n'est pas forcément définitif : «*Mark continue de faire partie intégrante du tissu de la série. Donc, en ce qui concerne l'avenir de Gibbs, comme les fans de longue date de la série l'ont peut-être remarqué au fil des ans... n'enterrez jamais Leroy Jethro Gibbs*».

R. I.





États-Unis

# La vie de l'auteur de l'attentat de Boston en jeu devant la Cour suprême

■ Le sort de Djokhar Tsarnaev, auteur de l'attentat meurtrier du marathon de Boston en 2013, se joue cette semaine devant la Cour suprême des États-Unis, qui s'interrogera s'il doit passer le restant de ses jours en prison ou être exécuté.

Par Mourad M.

L'affaire, qui pose des questions fondamentales sur la sélection des jurés dans les crimes très médiatisés, révèle aussi les contradictions du Président Joe Biden en matière de peine capitale. Le démocrate a promis pendant sa campagne de travailler pour supprimer cette sentence au niveau fédéral. Mais son gouvernement va plaider cette semaine devant les neuf juges de la Haute Cour pour qu'elle réinstalle la peine de mort prononcée en première instance contre Djokhar Tsarnaev. En 2013, ce jeune étudiant d'origine tchétchène avait posé avec

son frère aîné Tamerlan deux bombes artisanales près de la ligne d'arrivée du marathon de Boston, faisant trois morts, dont un enfant de huit ans, et 264 blessés. Identifiés grâce à des caméras de surveillance, les deux frères avaient pris la fuite, tuant un policier lors de leur cavale. Trois jours après l'attentat, l'aîné avait été abattu lors d'une confrontation avec les forces de l'ordre. Djokhar Tsarnaev avait été retrouvé blessé, caché dans un bateau. Il avait écrit sur une paroi qu'il voulait venger les musulmans tués en Irak et en Afghanistan. Lors de son procès en 2015 devant un tribunal fédéral à

Boston, ses avocats avait affirmé que le jeune homme, âgé de 19 ans à l'époque (28 ans aujourd'hui), était sous l'influence de son aîné auto-radicalisé. Sans nier la gravité des faits, ils avaient plaidé pour la réclusion à perpétuité. Les jurés n'avaient pas été convaincus et avaient opté pour la peine de mort. En 2020, une cour fédérale d'appel a annulé la sentence en citant deux irrégularités. Pour elle, dans ce dossier très médiatisé, il aurait fallu interroger les jurés potentiels sur ce qu'ils avaient lu ou vu au moment de l'attentat, afin d'écartier ceux ayant déjà forgé leur opinion. De même, a-t-elle jugé, le tribunal a eu tort de rejeter une demande de la défense qui voulait évoquer un triple meurtre remontant à 2011, probablement commis par l'aîné des Tsarnaev, comme preuve de son caractère de meneur. Alors président, Donald Trump avait vivement critiqué la cour d'appel, estimant que «la peine capitale avait rarement été aussi méritée» que pour Djokhar Tsarnaev. Son gouvernement avait adressé un recours à la Cour suprême pour faire annuler sa décision. Une fois Joe Biden à la Maison-Blanche, son gouvernement aurait pu retirer cette requête, d'autant que la cour d'appel a précisé que Djokhar Tsarnaev méritait de rester en prison à vie. Mais il l'a laissée suivre son cours et une représentante du ministère de la Justice la défendra devant la Cour suprême au nom des



PH. &gt; D. R.

États-Unis. Dans un argumentaire transmis avant l'audience, l'États assure que le jeune homme «était partant pour commettre ces crimes (...) et est resté fier de ses actes». Selon lui, «le jury qui a vu une vidéo le montrant poser une bombe artisanale juste derrière un groupe d'enfants n'aurait pas changé de décision s'il avait eu connaissance de l'implication présumée de Tamerlan dans des crimes sans aucun lien commis deux ans plus tôt». Quant à l'exposition médiatique, «cela ne veut pas dire qu'une personne ne pourra pas juger de manière impartiale», ajoute-t-il. «S'il y a jamais eu un dossier dans lequel il fallait demander aux jurés ce qu'ils

avaient entendu avant le procès, c'était celui-ci», ont rétorqué les avocats de Djokhar Tsarnaev : «Des commentaires inadmissibles ont inondé les médias conventionnels et les réseaux sociaux, il y a eu des appels à son exécution (...) des propos incendiaires sur sa religion et son statut d'immigré...». Ils ont reçu le soutien de psychologues spécialisés dans les préjugés et d'anciens juges et procureurs fédéraux pour qui «demander individuellement à des jurés potentiels le contenu de ce qu'ils savent est un mécanisme utile et non controversé pour former un jury impartial». La Cour suprême doit rendre sa décision avant la fin juin 2022. **M. M.**



## Commentaire

Réflexes

Par Fouzia Mahmoudi

Il est bien lointain le temps où l'éventualité d'un traité de paix entre les États-Unis et la Corée du Nord semblait encore possible. Aujourd'hui, les relations se retendent et Pyongyang n'hésite plus à reprendre ses invectives contre Washington. Les États-Unis sont la «cause profonde» de l'instabilité dans la péninsule coréenne, a en effet affirmé le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, cité cette semaine par les médias officiels. Malgré les récents appels au dialogue des États-Unis, il n'existe aucune raison «de croire qu'ils ne sont pas hostiles», a déclaré Kim Jong-un lors de la cérémonie d'ouverture d'une exposition consacrée à la défense à Pyongyang. L'administration Biden a assuré à plusieurs reprises qu'il n'avait aucune intention belliqueuse à l'égard de la Corée du Nord, ce qui laisse Kim Jong-un sceptique : «Je me demande vraiment si des gens ou des pays croient ça», a-t-il dit. Le dirigeant nord-coréen s'exprimait alors que son pays a procédé ces dernières semaines à un essai de missile de croisière de longue portée et à un autre d'un missile présenté comme hypersonique. En 2018, Kim Jong-un avait été le premier dirigeant nord-coréen à rencontrer un président américain en exercice. Mais les discussions sont au point mort depuis le deuxième sommet avec Donald Trump à Hanôï en 2019, qui avait échoué sur l'allègement des sanctions internationales et sur les gestes que Pyongyang était prêt à concéder en retour. Washington a répété à plusieurs reprises sa volonté de rencontrer des représentants nord-coréens à tout moment et en tout lieu, sans condition préalable. La Corée du Sud, alliée des États-Unis, a renforcé ses propres capacités militaires, en testant avec succès son premier missile balistique lancé par sous-marin en septembre et en révélant un missile de croisière supersonique. La semaine dernière, Pyongyang et Séoul ont rétabli leurs lignes de communication, en signe de réchauffement des relations pour les derniers mois en poste du président sud-coréen Moon Jae-in, favorable au dialogue. Mais Kim Jong Un a accusé Séoul de nourrir une «ambition inconsidérée» et une attitude «illogique et à double visage». Leurs «tentatives effrénées et dangereuses de renforcer leur puissance militaire détruisent l'équilibre militaire de la péninsule coréenne et augmentent l'instabilité et le danger militaires», a-t-il ajouté. L'exposition consacrée à la défense, lors de laquelle s'est exprimé Kim Jong-un, se tient à l'occasion de l'anniversaire du Parti des travailleurs, au pouvoir à Pyongyang. La Corée du Nord a fermé ses frontières l'an dernier pour se protéger du coronavirus apparu dans la Chine voisine, son principal allié et principal partenaire en matière d'échanges commerciaux et d'aides. Le pays isolé assure ne compter aucun cas de Covid-19, ce dont les experts doutent, mais ce blocus qu'il s'impose frappe durement son économie. Un rapport d'experts de l'ONU a assuré début octobre que le régime poursuivait son programme d'armement malgré les affres économiques du pays. Ainsi, l'espoir de voir les relations entre Pyongyang et Washington s'améliorer semble, du moins pour le moment, impossible à envisager. Surtout que seule la personnalité particulière, surprenante et capable de faire fi de tout protocole de Donald Trump était capable de convaincre le régime communiste nord-coréen de se prêter au jeu du dialogue. Devant faire face désormais à une administration américaine traditionnelle, Kim Jong-un retrouve ses anciens réflexes et surtout ses anciens discours provocateurs.

F. M.

## Afghanistan

### Les talibans mettent en garde contre un afflux de réfugiés si les sanctions sont maintenues

Le nouveau gouvernement taliban en Afghanistan a averti les émissaires américains et européens que des tentatives de pression, sous la forme de sanctions, pourraient déclencher une vague de réfugiés économiques. Le ministre afghan des Affaires étrangères, Amir Khan Muttaqi, a déclaré aux diplomates occidentaux, lors de leurs rencontres ces derniers jours à Doha, que «l'affaiblissement du gouvernement afghan n'est dans l'intérêt de personne, car cela pourrait affecter directement le monde dans le secteur de la sécurité et entraîner une migration économique pour fuir le pays», selon un communiqué publié tard mardi soir. Les talibans ont renversé le gouvernement afghan soutenu par les États-Unis en août, après un conflit qui a duré vingt ans, et ont décrété un Emirât islamique. Mais des sanctions internationales strictes ont été imposées au pays. Les banques sont à court de liquidités et les fonctionnaires ne sont pas payés. Selon

le communiqué, M. Muttaqi a déclaré à la réunion de Doha : «Nous demandons instamment aux pays du monde de mettre fin aux sanctions et de laisser les banques fonctionner normalement, afin que les organisations caritatives et le gouvernement puissent payer les salaires de leur personnel avec leurs propres réserves et l'aide internationale». Les pays européens, en particulier, craignent qu'en cas d'effondrement de l'économie afghane comme le Pakistan et l'Iran et finalement sur les frontières de l'Union européenne. Washington et l'UE se sont déclarés prêts à soutenir les initiatives humanitaires en Afghanistan, mais répugnent à fournir un soutien direct aux talibans sans garantie qu'ils respectent les droits humains, en particulier ceux des femmes. L'UE a promis mardi, lors d'un sommet virtuel du G20 organisé par l'Italie, de fournir une aide

humanitaire d'un milliard d'euros à l'Afghanistan. Mais la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a souligné que cette aide serait destinée «au peuple afghan et aux voisins du pays qui ont été les premiers à leur apporter de l'aide», contournant ainsi le gouvernement taliban. Les talibans assurent ne pas représenter une menace pour les droits humains et ceux des femmes en particulier. Mais les filles ne sont toujours pas autorisées à étudier dans les collèges et lycées, hormis dans les villes septentrionales de Kunduz et Mazar-i-Sharif, et la plupart des femmes n'ont pas repris leur travail. Dans l'Ouest, près d'Hérat, les islamistes ont déjà appliqué de sévères châtiments à des criminels présumés, ravivant le souvenir du régime brutal et fondamentaliste qu'ils avaient imposé entre 1996 et 2001, avant d'être chassés du pouvoir par une coalition internationale menée par les États-Unis.

Tunisie

# Report du 18<sup>e</sup> Sommet de la francophonie devant se tenir à Djerba

■ Les représentants des Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), réunis mardi lors de la 117<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil permanent de la francophonie (CPF), «sont arrivés à un consensus sur la nécessité de reporter, d'un an, le XVIII<sup>e</sup> Sommet de la francophonie», qui devait se tenir cette année à Djerba (Tunisie), rapporte l'agence TAP.



Par Mondji Ch.

Le but étant, selon un communiqué de presse publié mardi soir sur le site de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), de «permettre à la Tunisie de pouvoir organiser cette instance importante dans les conditions les plus optimales».

Les membres du CPF ont recommandé la tenue, dans les plus brefs délais, d'une session extraordinaire de la Conférence ministérielle de la francophonie afin de pouvoir valider rapidement cette proposition, ajoute le communiqué.

Cette session extraordinaire du CPF intervient deux semaines après que la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, ait mené des consultations auprès des autorités tunisiennes et d'autres pays membres de la Francophonie sur la tenue du

Sommet de la francophonie à Djerba, précise la même source.

Lors de cette réunion, tenue en présentiel et à distance sous la présidence de Louise Mushikiwabo, les représentants des Etats et gouvernements membres de l'OIF ont débattu «ouvertement et dans un souci de cohésion et de solidarité, sur l'organisation du Sommet en Tunisie dans les délais initialement prévus», a indiqué le communiqué.

Placé sous le thème «Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone», le XVIII<sup>e</sup> Sommet de la francophonie était prévu les 20 et 21 novembre 2021, à l'île de Djerba.

**Benabderrahmane et Bouden réitérent leur volonté commune de**

**renforcer la coopération algéro-tunisienne**

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a eu mardi un entretien téléphonique avec la Cheffe du gouvernement tunisienne, M<sup>me</sup> Najla Bouden, lors duquel les deux parties ont réitéré leur «volonté commune» à œuvrer conjointement pour le renforcement et la diversification de la coopération algéro-tunisienne.

«Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a eu, ce jour 12 octobre 2021, un entretien téléphonique avec M<sup>me</sup> Najla Bouden, Cheffe du gouvernement de la République tunisienne», indique un communiqué des Services du Premier ministre.

M. Benabderrahmane a adressé «ses chaleureuses félicitations à la Cheffe du gouverne-

ment tunisienne, suite à la formation du nouveau gouvernement, en lui adressant ses vœux de plein succès dans l'accomplissement de ses missions».

«La Cheffe du gouvernement tunisienne s'est félicitée de la qualité des relations bilatérales et a remercié le Premier ministre pour ce geste fraternel qui traduit la profondeur des liens de coopération et de solidarité qui unissent les deux pays», ajoute la même source.

Les discussions ont, par ailleurs, permis de réitérer «la volonté commune des deux gouvernements à œuvrer conjointement pour le renforcement et la diversification de la coopération algéro-tunisienne, notamment en prévision des prochaines et importantes échéances bilatérales», indique également le communiqué.

**Washington salue le nouveau gouvernement tunisien, «une étape positive»**

Les Etats-Unis ont salué, mardi, la nomination d'un nouveau gouvernement en Tunisie, estimant qu'il s'agissait d'une «étape positive» vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel qu'ils réclament après les décisions prises par le Président Kais Saïed.

«Le nouveau gouvernement, qui comprend dix femmes ministres, est une étape positive en vue d'affronter les importants défis économiques, sociaux et sanitaires auxquels le pays est confronté», a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price, devant la presse.

«Nous espérons qu'il sera suivi d'autres annonces pour mettre en place un processus largement inclusif en vue d'un

retour rapide à l'ordre constitutionnel», a-t-il ajouté.

En pleine crise socio-économique et sanitaire et après des mois de blocage politique, le Président Saïed a invoqué le 25 juillet un «péril imminent» pour limoger le gouvernement et suspendre le Parlement avant de s'arroger les pleins pouvoirs.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, le gouvernement, qui a prêté serment lundi, est dirigé par une femme, l'universitaire Najla Bouden.

**Covid-19 : 230 nouveaux cas et aucun décès en 24 heures**

Pour la première fois depuis plusieurs mois, aucun décès, causé par le nouveau coronavirus, n'a été signalé durant les dernières 24 heures en Tunisie, a indiqué, mardi soir, le ministère de la Santé.

Dans un bilan épidémiologique actualisé (pour le 11 octobre), le ministère fait état de 230 nouvelles infections par le Covid-19 suite à 5 641 analyses virologiques. Ainsi, la Tunisie totalise 710 096 cas confirmés et 25 046 décès, depuis l'apparition de cette maladie dans le pays, le 2 mars 2020.

Actuellement, 689 patients sont encore hospitalisés, dans les deux secteurs privé et public, dont 141 en soins intensifs et 53 sous respiration artificielle.

Le nombre total des guérisons, depuis mars 2020, s'élève à 682 953 cas, d'après les chiffres officiels du ministère tunisien de la Santé.

A noter, que quelque 4 095 504 Tunisiens ont parachevé, jusqu'au 11 octobre courant, leur schéma vaccinal anti-Covid-19, parmi 6 468 314 inscrits sur la plateforme électronique Evax.

M. Ch.

Libye

## 25 corps découverts dans de nouveaux charniers

Vingt-cinq corps non identifiés ont été découverts à Tarhouna, une ville de l'ouest de la Libye, où plusieurs dizaines de charniers ont été mis au jour depuis l'été 2020, a annoncé, mardi, l'autorité libyenne en charge des disparus.

«Cinq charniers ont été découverts d'où ont été exhumés 25 corps», a précisé cet organisme dans un communiqué.

Cette annonce intervient une semaine après la découverte de dix cadavres dans cette même petite localité à vocation agricole, où environ 200 dépouilles ont été retrouvées dans des charniers depuis l'année dernière. Une mission d'enquête d'experts de l'ONU a conclu le 4 octobre à des «crimes de guerre et crimes contre l'humanité» commis depuis 2016 dans le

pays. L'existence de charniers avait, elle, été signalée pour la première fois après le départ de la ville, en juin 2020, des forces du maréchal Khalifa Haftar. Ces forces tentaient depuis avril 2019 de conquérir, en vain, la capitale Tripoli, à 80 km plus au nord-ouest et où siégeait l'ancien gouvernement reconnu par l'ONU.

**Quinze migrants morts noyés au large des côtes**

Deux naufrages au large de la Libye ont fait quinze morts, a indiqué le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), un nouveau drame de l'immigration clandestine en Méditerranée.

«Mort tragique. Les corps de 15 per-

sonnes ont été récupérés, alors que deux bateaux sont arrivés à la base navale de Tripoli ce soir», a indiqué le HCR sur son compte Twitter dans la nuit de lundi à mardi.

«177 survivants ont reçu de l'aide, certains ayant besoin d'une assistance médicale urgente de la part du HCR et de ses partenaires», selon la même source.

«Les passagers étaient partis la veille de Zwara et d'Alkhoms», deux villes situées sur la côte ouest de la Libye. Le HCR a diffusé des images des survivants, blottis sous des couvertures après leur sauvetage, l'air épuisé.

La Libye est un important point de passage pour des dizaines de milliers de migrants, majoritairement issus de pays d'Afrique saharienne, cherchant chaque

année à gagner l'Europe par les côtes italiennes, distantes de quelque 300 km.

Le nombre de migrants décedés en mer en tentant de rejoindre l'Europe a plus que doublé cette année par rapport à la même période en 2020, selon des chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM) publiés en juillet. En septembre, l'OIM a dénombré 1 369 migrants morts noyés en Méditerranée depuis de début d'année.

Ce nouveau drame de l'immigration clandestine intervient une dizaine de jours après un raid mené par les autorités en banlieue de Tripoli, ayant ciblé principalement des migrants en situation irrégulière. Au moins 5 000 migrants et réfugiés ont été arrêtés.

Y. N.





Ligue des champions (2<sup>e</sup> tour préliminaire/aller)  
**Le CRB au complet avant son départ pour Abidjan**

Le CR Belouizdad a effectué mardi sa dernière séance d'entraînement, avec un effectif au complet, à la veille de son départ pour Abidjan, en vue du match face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas samedi (16h00 algériennes), comptant pour le 2<sup>e</sup> tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football. Cet ultime galop a été marqué par le retour des internationaux A' (Gaya Merbah, Ahmed Aït Abdeslam, Chouaïb Keddad, Houssam-Eddine Mrizegue et Zakaria Draoui) qui étaient retenus chez la sélection des locaux, vainqueur samedi en amical face au Bénin (3-1), au stade Omar-Hamadi. Le Chabab s'est qualifié au 2<sup>e</sup> tour préliminaire aux dépens des Nigériens d'Akwa United (aller : 0-1, retour :

2-0), alors que l'ASEC Mimosas a éliminé les Sénégalais de Teungueth FC (aller : 1-0, retour : 1-0). La seconde manche se jouera entre le 22 et le 24 octobre à Alger. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral djiboutien conduit par Souleymane Ahmed Djama pour diriger ce match. Il sera assisté de ses compatriotes Ahmed Abderrazak et Rachid Bouraleh. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'ES Sétif, sera opposé aux Mauritanien du FC Nouadhibou. Le match aller est fixé à dimanche prochain au stade de Nouakchott (15h00). Les Sétifiens s'étaient qualifiés difficilement face aux Gambiens de Fortune FC (aller : 0-3, retour : 3-0, aux t.a.b : 5-4).

Eliminatoires du Mondial 2022 / Niger-Algérie 0-4

# Les «Verts» restent toujours imbattables

■ L'équipe nationale a une nouvelle fois fait de la poudre, en battant lourdement le Niger (0-4), mardi soir au stade Seyni-Kountché à Niamey, en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée (Gr. A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.



L'EN toujours aussi performante

Ligue africaine de basket-ball -2022 (1<sup>er</sup> tour préliminaire)  
**Le WO Boufarik versé dans le groupe A**

Le WO Boufarik a été versé dans le groupe A du premier tour préliminaire de la Ligue africaine de basket-ball (BAL-2022), dont les rencontres sont prévues du 26 au 31 octobre à Conakry (Guinée), ont annoncé les organisateurs. Les basketteurs de Boufarik évolueront aux côtés de l'AC SLAC (Guinée), de l'AS Police (Mali) et de Predio Basket-ball (Cap-Vert). Le premier tour préliminaire de la BAL regroupe 32 équipes réparties en six groupes (A, B, C, D, E, F). Les deux premiers de chaque poule se qualifieront au deuxième tour préliminaire qui regroupera 16 clubs (Elite 16). Les six meilleures équipes de l'Elite 16 se joindront aux champions de l'Angola, de l'Egypte, du Maroc,

du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 2<sup>e</sup> édition de la BAL. La première édition de la BAL, prévue en 2020, avait été reportée à 2021 à cause de la pandémie de Covid-19. La phase finale disputée à Kigali (Rwanda) avait été remportée par le club égyptien du Zamalek devant son homologue tunisien, l'US Monastir, sur le score de 76-63. La National basketball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février 2019 la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première participation de la NBA à un championnat hors Amérique du Nord.

Boxe

**La fédération prospecte au niveau des jeunes catégories**

La Fédération algérienne de boxe (FAB), dans le cadre du renforcement de ses sélections par de nouveaux jeunes talents, a appelé les enfants affiliés aux Clubs sportifs amateurs (CSA) de rejoindre les Ligues de wilaya de sport scolaire (LWSS) pour obtenir une licence LWSS qui leur permettra de représenter les couleurs nationales lors des échéances internationales à venir. Les niveaux scolaires concernés sont le primaire, le moyen et le secondaire, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, en précisant que les Ligues de wilaya devront coordonner cette démarche avec Ahmed Ouadhi, Directeur des

jeunes talents sportifs (DJST) au sein de la FAB. Parmi les importants événements internationaux que prépare la FAB, les Championnats du monde des cadets et les Championnats arabes des jeunes catégories, pour lesquels les meilleurs jeunes pugilistes algériens seront sélectionnés, selon la même source. Cette initiative intervient quelques jours seulement après la signature d'un partenariat avec le service des sports du ministère de la Défense nationale (MDN) qui mettra à l'avenir ses différentes infrastructures sportives à la disposition des pugilistes de la Fédération algérienne de boxe.

Par Mahfoud M.

Comme ce fut le cas lors du premier match, disputé vendredi à Blida (6-1), le Niger a entamé la rencontre tambour battant, se procurant deux occasions dangereuses au bout de cinq minutes de jeu seulement. Plus volontaires, les joueurs du sélectionneur français Jean-Michel Cavalli ont voulu dès le début mater les «Verts», mais leurs tentatives ont échoué par manque de lucidité devant les buts. La première action coté algérien a été l'œuvre de Bounedjah (17), dont la reprise de la tête n'a pas trouvé le cadre. Trois minutes plus tard, le capitaine Riyad Mahrez a trouvé la faille (20). Servi sur un plateau dans la surface de réparation par Bounedjah, Mahrez ne s'est pas fait prier pour signer son 25<sup>e</sup> but en sélection. Une ouverture du score qui a permis aux champions d'Afrique de rentrer dans le match, en étant plus incisifs en attaque, devant une équipe nigé-

rienne dont le rythme a baissé d'un cran. Face aux offensives algériennes, la défense du «Mena» a une nouvelle fois cédé. Le défenseur central Aïssa Mandi est monté aux avant-postes pour corser l'addition (27), signant au passage son troisième but sous le maillot national. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a concocté un schéma tactique tourné vers l'attaque à outrance, avec la présence de quatre éléments à vocation offensive : Mahrez, Belaïli, Slimani et Bounedjah.

**Le Niger rend les armes**

Après la pause, les locaux ont été cueillis à froid, en concédant un troisième but signé Ismaël Bennacer (47) sur une remise du rentrant Sofiane Feghouli. Une réalisation qui a définitivement mis fin aux espoirs du Niger de revenir dans le match. Belmadi a apporté un changement tactique en repassant au 4-4-3, avec l'incorporation en cette seconde période de Benayada à la place d'Atal et Feghouli à la place de Slimani. Dominateurs, les Algériens ont pris le contrôle de la partie, ce qui leur a permis de dérouter et planter une quatrième banderille par l'entremise de Baghdad Bounedjah (54), qui allait être remplacé plus tard pour blessure. Les Algériens, qui auraient pu marquer d'autres buts, ont géré la suite du match à leur avantage, jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre sénégalais Issy Sy. A noter que le sélectionneur

Djamel Belmadi a apporté deux changements par rapport au match de vendredi, en titularisant le milieu offensif Youcef Belaïli et l'attaquant Islam Slimani, en remplacement respectivement de Sofiane Feghouli et Saïd Benrahma. Il s'agit de la première victoire à l'extérieur pour les Algériens après trois nuls de suite en matchs officiels : Zambie-Algérie (3-3) et Zimbabwe-Algérie (2-2) dans le cadre des qualifications de la CAN-2021 et récemment face au Burkina Faso (1-1) à Marrakech. Avec cette victoire, l'Algérie parvient à atteindre la barre de 31 matchs de suite sans défaite et revient à six rencontres de l'Italie, dont la belle série d'invincibilité de 37 rencontres a pris fin mercredi dernier face à l'Espagne (1-2) à Milan, en demi-finale de la Ligue des nations. A l'issue de ce résultat, l'Algérie reprend sa position de leader, conjointement avec le Burkina Faso, vainqueur lundi à Marrakech de Djibouti (2-0), avec 10 points chacun. Le Niger, officiellement hors course, suit derrière à la 3<sup>e</sup> place (3 pts), alors que Djibouti ferme la marche avec 0 point. Lors de la 5<sup>e</sup> et avant-dernière journée, prévue les 11 et 12 novembre, l'Algérie se déplacera pour affronter Djibouti, alors que le Burkina Faso recevra le Niger. L'ultime journée, prévue également en novembre, verra les «Verts» recevoir le Burkina Faso, leur concurrent direct, dans un match décisif pour la qualification au 3<sup>e</sup> et dernier tour (barages), en mars 2022.

M. M.

France-Algérie (U18) en Amical

## Nouvelle déroute des «jeunots»

La sélection algérienne de football des moins de 18 ans a essuyé un nouveau revers contre son homologue française (6-0), en match amical de préparation, disputé mardi au Centre technique Fernand-Sastre de Clairefontaine (France). Il s'agit d'une copie conforme de la précédente déroute subie samedi dernier,

lors de la première confrontation amicale entre les deux équipes et qui s'était également soldée par une défaite (6-0). Cette fois, les buteurs de l'équipe de France ont été Kevin Danois (7<sup>e</sup>), Mahamadou Kanoute (63<sup>e</sup>), Lesly Ugochukwu (67<sup>e</sup>), Edoly Lukosi Mateso (70<sup>e</sup>), Badredine Bouanani (72<sup>e</sup>) et Mathys Tel

(90<sup>e</sup>). La sélection algérienne, drivée par Mourad Slatni, prépare les Jeux Méditerranéens de 2022 à Oran, alors que son homologue française, coachée par Lionel Rouxel, prépare les qualifications de l'Euro-2023, avec notamment les doubles confrontations contre l'Italie (en novembre) et l'Allemagne (en mars).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Maroc

## Début du procès en appel du journaliste Soulaïman Raïssouni

Le procès en appel du journaliste marocain Soulaïman Raïssouni, condamné à 5 ans de prison par le tribunal de première instance de Casablanca, s'est ouvert hier sur fond d'appels incessants à sa libération.

En prévision de la première audience du procès, le Comité de soutien aux journalistes et militants marocains Maâti Monjib, Omar Radi et Soulaïman Raïssouni, a annoncé la tenue d'un sit-in de solidarité en faveur des détenus d'opinion au Maroc, à partir de 13h, devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca.

En juillet dernier, la justice marocaine avait condamné le journaliste Soulaïman Raïssouni à cinq ans de prison pour ses opinions acerbes à l'encontre du régime marocain, alors qu'il était en grève de la faim depuis 93 jours.

Plusieurs ONG ont appelé à la libération de Raïssouni sans conditions et sans délai, afin qu'il puisse, entre autres, assurer sa défense.

Dans un communiqué rendu public lundi, le Comité France de soutien à Maâti Monjib, Omar Radi et Soulaïman Raïssouni a exprimé toute sa solidarité au journaliste à l'occasion du jugement en appel qui a eu lieu hier.

«En raison du refus du juge de donner les moyens à Soulaïman Raïssouni d'être présent à l'audience de son procès, ce dernier s'est vu condamné à cinq ans de prison ferme sans avoir pu assurer sa défense, ses avocats ayant boycotté l'audience pour protester contre les méthodes de la justice fortement préjudiciables au journaliste», indique le Comité dans un communiqué. Il a dit espérer qu'«après les 122 jours de grève de la faim qu'il a menée pour dénon-

cer ce procès qu'il qualifie de politique et d'arbitraire, il aura les moyens et la force physique d'assurer sa défense afin de prouver son innocence».

Selon le Comité, le journaliste emprisonné depuis plus de seize mois, est détenu dans des conditions de détention cruelles et inhumaines.

De son côté, l'organisation Reporters sans frontières (RSF) a demandé, que «l'ancien rédacteur en chef emprisonné, encore très affaibli par une longue grève de la faim, puisse bénéficier d'un procès juste et équitable».

Dans un communiqué publié mardi, RSF rappelle que le journaliste, accusé d'agression sexuelle qu'il a toujours niée, a été condamné, le 10 juillet, à cinq ans de prison au terme d'un procès de quatre mois, «entaché d'irrégularités manifestes».

«Ce nouveau procès est une occasion unique de compenser les nombreuses irrégularités de procédure qui ont été jusqu'à présent constatées», a déclaré Souhaïeb Khayati, responsable du bureau Afrique du Nord de RSF.

«Permettre à Soulaïman Raïssouni de bénéficier d'un procès juste et équitable, alors que son état de santé est toujours extrêmement préoccupant, est une nécessité qui s'impose. La place de Soulaïman Raïssouni n'est pas en prison», relève Souhaïeb Khayati. L'ONG rappelle, en outre, que lors de son premier procès, «Raïssouni n'était pas présent au tribunal pour entendre le jugement, parce qu'il était extrêmement faible à cause de sa grève de la faim et qu'il s'est vu refuser sa demande d'être emmené au tribunal dans une ambulance et d'avoir un fauteuil roulant».

R. M.

Guinée

## Plus de 40 généraux mis à la retraite

Plus de 40 généraux ont été mis à la retraite en Guinée, rapportent, hier, des médias, citant un décret du président du Conseil national de rassemblement pour le développement (CNRD).

Lu mardi sur la télévision publique, le décret annonce que «42 généraux et 2 amiraux de l'armée guinéenne sont appelés à faire valoir leur droit à la retraite».

Aucune explication officielle n'a été donnée à cette décision des militaires au pouvoir en Guinée.

Plus de 25 de ces ex-dignitaires mis à la retraite sont nom-

més membres du Conseil supérieur de la défense, une institution consultative sur les problèmes de sécurité nationale, selon un autre décret lu mardi sur la télévision publique.

Plusieurs chefs de différents corps d'armée (terre, air, mer, gendarmerie) et leurs adjoints sont également sur la liste des généraux mis à la retraite.

Ces changements dans l'armée interviennent une semaine après la nomination de Mohamed Béavogui, 68 ans, - ancien sous-secrétaire général des Nations unies -, au poste de Premier ministre de la transition.

Yanis F.

## Le prix du baril se réanime



Louvis

Djalou@hotmail.com

Chauffeurs de taxi et particuliers

## Lancement lundi de la conversion de 150 000 véhicules au GPLc

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (Mteer), en collaboration avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), ont annoncé le lancement officiel, lundi prochain, du projet de conversion de 150 000 véhicules au GPLc, au profit de la corporation des chauffeurs de taxi et des particuliers.

Par Slim O.

«Dans le cadre du programme national d'efficacité énergétique, le Mteer en collaboration avec l'Aprue, organise le 18 octobre, au siège du ministère de l'Energie, une journée de lancement officiel du projet de conversion de 150 000 véhi-

cules au GPLc au profit de la corporation des chauffeurs de taxi et des particuliers», a précisé un communiqué de l'Aprue.

Cette journée verra la présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables avec la participation des différents départements ministériels (de l'Energie, des Transport, et le ministère délégué auprès du

Premier ministre chargé des Micro-entreprises), de l'Entreprise de distribution des produits pétroliers (Naftal) ainsi que la Fédération des installateurs du GPLc, les associations et fédérations de taxi, les associations de protection du consommateur et les installateurs de «Kits GPLc», selon la même source.

S. O.

Pistes agricoles et rurales et captage de sources d'eau

## Tizi Ouzou : la Conservation des forêts lance plusieurs projets

La Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou vient de confier le projet de la réalisation des travaux d'aménagement de pistes forestières sur une distance de plus de 12 km, inscrit en 2020. Ces travaux, d'un montant de plus de 11,5 millions de dinars, seront réalisés dans un délai d'un peu plus de 7 mois, selon les indications fournies par le même établissement public. A Tizirt (35 km au nord de Tizi Ouzou), la Conservation des forêts de Tizi Ouzou vient de lancer les travaux d'ouverture de pistes agricoles au village de Tifra, sur un linéaire de 0,7 km, inscrit dans le cadre du programme de dévoloppement rural. Le projet a été confié à l'entreprise publique spécialisée dans ce domaine, l'ERGR Djurdjura. La même direction fait état également du lancement de travaux d'aménagement de pistes rurales faisant partie d'un programme de plus



de 31 km, en cours à travers le territoire de la circonscription des forêts de Tizirt. Le projet de captage et d'aménagement d'une source au profit des populations de la localité d'laadjemadh, dans la commune de Timizart (27 km à l'est de Tizi Ouzou) est également confié par la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou à l'entreprise ERGR Djurdjura, dans le cadre du programme de déve-

loppement rural, alors qu'il a été procédé à la mise en service d'un premier captage et d'aménagement du point d'eau au profit du même village. Par ailleurs, la Conservation des forêts nous apprend que des signes de régénération sur le peuplement de chêne-liège sont observés au niveau de la forêt domaniale des Beni Djennad, ravagée par un incendie en août dernier.

Hamid M.